

Le 24 avril 2023



NAO 2023 : surprise, surprise !

Dans quelques jours, vous allez recevoir votre bulletin de salaire où figureront les augmentations générales décidées lors des NAO 2023.

Pour 1.193 salariés, en grande majorité des salariés ayant au moins 9 mois d'ancienneté au 31/03/2023 et jusqu'à 10 ans dans le groupe, l'augmentation annuelle sera de 5 % et ils auront une prime de 500 € s'ils travaillent à temps plein et n'ont eu à déplorer aucune absence.

Cependant, cela ne concerne seulement que 17 % des salariés.

Mais que vont obtenir les 83 % restants ?

Seulement 3.5 % d'augmentation générale et pour la plupart, pas de prime de partage de la valeur de 500 €. Eh oui, vous gagnez trop !

Vous gagnez un euro de plus que la limite ? Là également, vous n'aurez rien du tout !

Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif :

Année 2022

AG : 2.1 %

Inflation moyenne 5.8 %

10 % en moyenne sur l'alimentaire

16 % en moyenne sur les carburants

4 % en moyenne pour l'électricité

Une prime de 700 € pour les salaires \leq à 3 fois le SMIC

Une prime de 900 € pour tous

Année 2023

AG : 5 % pour les salaires \leq 35.000 €, soit 1.193 salariés (17 % de l'effectif) ayant au moins 9 mois d'ancienneté au 31/03/2023

3.5 % pour les salaires \geq 35.000 € soit 5.414 salariés (83 % de l'effectif)

Inflation moyenne 6.2 %

14 % en moyenne sur l'alimentaire

20 % en moyenne sur les carburants

Une prime de 500 € pour les salaires \leq 40000€ soit seulement 40 % de l'effectif



Vous aurez rapidement fait le calcul vous-même : IL EN MANQUE !

La Direction s'est félicitée dans la presse et dans de nombreux événements de la signature de cet accord majoritaire qui a été signé en mettant en avant les 5 % d'augmentation générale.

Mais a-t-elle tout dit ?

A-t-elle dit que 83 % des salariés auraient seulement 3.5 % ? eh bien NON !



Trois des syndicats signataires (CFE-CGC, CFTC et CFDT) ont eux aussi crié à la bonne affaire !

La CGT, elle aussi signataire de l'accord, a osé le critiquer en séance de CSE du 29 mars 2023.

Regrette-t-elle sa signature puisque ces augmentations restent inférieures à la hausse des prix à la consommation ?

Il est temps d'en finir avec le "c'est mieux que rien" que certains prônent allègrement !

L'UNSA revendique un salaire juste pour l'ensemble des salariés Matmut.

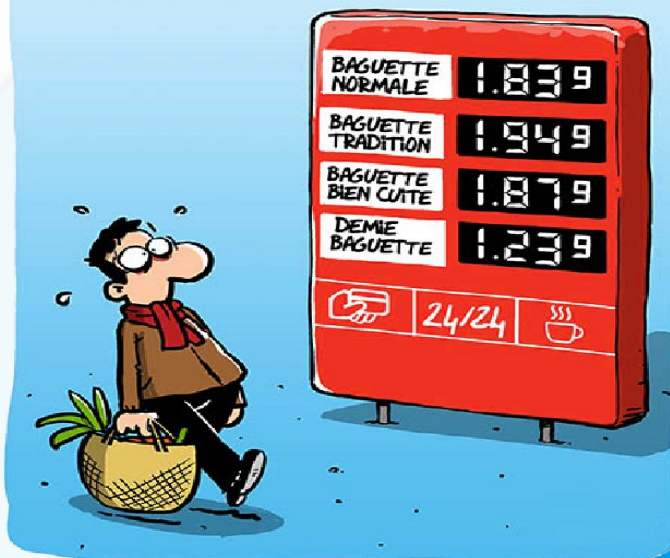
Il vous appartient de juger si les NAO de 2023 sont à la hauteur de vos attentes, de vos engagements et de l'inflation galopante, et d'agir en conséquence lors de vos votes aux élections professionnelles qui arrivent à grands pas en fin de cette année 2023.



Par ailleurs, lors de la réunion annuelle avec notre Directeur Général et Président adjoint, celui-ci nous a décrit une situation financière qui n'augure rien de positif pour nos futures augmentations générales.

Il prépare déjà le terrain pour la NAO 2024 en essayant de nous dépeindre un tableau catastrophique de la situation financière du Groupe qui vous emploie.

FLAMBÉE DES PRIX !



En revanche, à ce jour, nous sommes toujours dans l'attente de la communication du montant des rémunérations des 10 personnes les mieux rémunérées du Groupe Matmut.

En effet, il s'agit d'une obligation légale.

Auraient-ils peur que nous découvriions que leurs revenus ont fortement augmenté ces dernières années et qu'ils sont grassement payés ?

Et pas vous !

CRDYEZ-BIEN QUE SI JE LE POUVAIS, JE VOUS AUGMENTERAI AUTANT QUE MOI !



L'UNSA est un syndicat autonome qui ne signe des accords que s'ils sont avantageux pour vous et non pas pour la Direction.

Vous voulez un syndicalisme différent ? rejoignez nous !

Rejoignez-nous sur
Nouveau
LinkedIn

Scannez-moi avec votre téléphone



Cliquez sur le logo



Unsa-Matmut
tél. 06 09 87 01 97
unsa.matmut@gmail.com
www.unsa-matmut.com

